

 Direction des Lycées- SIEL	COLLECTE DES DECHETS TOXIQUES	DECHETS PRODUITS PAR LES LYCEES
		06-03- 2014

Créé par appel d'offres, un dispositif de collecte et de valorisation des Déchets Toxiques en Quantité Dispersée (DTQD) est proposé annuellement à l'ensemble des lycées publics et privés.

En 2013 : Près de 6500 contenants (fûts, caisses, bidons...) ont été distribués et 119 tonnes de produits toxiques collectés portant le bilan des campagnes depuis 2006, à 1020 tonnes.

LISTE DES PRODUITS ELIGIBLES

Acide picrique
 Autres huiles sauf huiles de friture
 Aérosols
 Bouteilles de gaz, extincteurs jusqu'à 10kg
 Emballages vides souillés
 Huile soluble
 Liquide de refroidissement / lave-glace automobile
 Matières organiques dans le formol
 Peintures, vernis et colles
 Perchlorure de fer
 Peroxyde
 Piles et batteries

Produit chimique laboratoire
 Liquides non identifiés
 Produits phytosanitaires
 Produits réactifs et toxiques
 Solution aqueuse saline métaux lourds
 Solutions acides minéraux
 Solutions acides organiques
 Solutions basiques
 Solvants halogènes
 Solvants non halogènes
 Tubes, ampoules fluos et néons
 Verrerie souillée

Le marché permet d'obtenir une traçabilité des déchets jusqu'à leur lieu d'élimination par une collecte conditionnée. Ces déchets sont valorisés soit en matière ou en production d'énergie.

Le lancement d'une campagne s'effectue par enquête adressée à l'ensemble des lycées courant octobre pour un retour fin décembre.

Vous pouvez communiquer avec la Région (dly_dechets@rhonealpes.fr) sur les difficultés que vous rencontrez sur ce marché ou vos contraintes éventuelles d'évacuation de ces déchets.

◆ **Le cas des piles et batteries usagées**

Ce dispositif permet également et selon la même procédure, de collecter gratuitement les piles et batteries usagées que le prestataire remet à un éco-organisme.

Il est proposé aux lycées qui le souhaitent de devenir points de collecte pour ces produits au-delà de leurs propres besoins en ouvrant à l'ensemble des usagers (élèves, enseignants et non enseignants).

Les lycées intéressés peuvent se signaler lors de l'enquête annuelle.

Si vous avez des questions, vous pouvez les poser à l'adresse suivante :
dly_dechets@rhonealpes.fr.